

COMITÉ DE QUARTIER XL-NORD
Compte rendu de la réunion du 20 mars 2018

Présent.e.s : Mmes Chantal Petit, Laetitia de Radiguès, Catella Willi, Audrey Lhoest, Charlotte Casier, Colette Ledent. MM. Pierre Venet, Stéphane Olivier, Michel Hasselwander, Jean-Michel de Haan, Emmanuel Jespers, Yves Jacquet, Rob De Lobel, Didier Cossé, Robert Massart.

Excusé.e.s : Mme Marie-Claire Thyrion, MM. Olivier Koulischer et Neil Thomson.

Absentes : Mmes Louise Cassiers et Catherine Hupin.

Les points à l'ordre du jour

- 1). La fête du comité, par Colette Ledent : la fête aura lieu le samedi 16 juin prochain, au même endroit et selon le même principe que l'an passé. Une réunion spéciale d'organisation est prévue le lundi 26 mars, chez Colette Ledent, à 19h00.

- 2). Le futur plan de mobilité (actuel plan de circulation à l'essai) : XL-Nord a étendu son périmètre pour les problèmes de circulation liés au réaménagement de la chaussée d'Ixelles ; une « antenne mobilité » a ainsi été créée de l'autre côté de la place F. Cocq à partir de l'ancien comité Conseil. Laetitia de Radiguès et Emmanuel Jespers, qui en font partie, ont rencontré l'échevine Caroline Désir. Voici les résultats : le plan de mobilité ne sera pas établi dogmatiquement, mais en améliorant par essais et erreurs le plan de circulation, notamment, jusqu'au début du mois de mai. Des zones « 30 » et de circulation locale seraient prévues et aménagées là où il le faut. Une nouvelle réunion aura lieu début mai. Les intéressés ou ceux qui voudraient présenter des suggestions peuvent joindre les deux responsables aux adresses suivantes : lderadigues@hotmail.com / ejespers@skynet.be

- 3). Le chantier « triangle » Solvay : a) Audrey Lhoest fait le point sur la construction de l'hôtel Moxy, à la pointe côté chaussée d'Ixelles. Tous les permis sont accordés (immeuble de 5 étages + un en retrait). Les riverains immédiats (dont rue du Prince Albert) qui nous avaient contactés et qui souhaitaient un recours ne se sont plus manifestés.

b) Les nuisances sonores du chantier du « triangle », par Didier Cossé : le comité n'a pas signé de charte de chantier, contrairement à ses habitudes. Les travaux commencent chaque jour plus tôt que l'horaire légal, mais, surtout, une dérogation a été accordée par la Commune pour pouvoir travailler le samedi de 08h00 à 16h00. Cette dérogation ne respecte pas les usages, car elle n'est pas exceptionnelle, en effet, elle serait valable TROIS ANS. Le comité ne comprend pas la justification de pareils privilèges qui vont nuire très durablement à la qualité de la vie des riverains. Une délégation d'XL-Nord, menée par M. Hasselwander, va prendre contact avec les autorités concernées (Commune et chantier) pour arriver à une solution plus modérée.

- 4). Stéphane Olivier a fait le point sur les dernières démarches dans le dossier « Rue Souveraine - Booking-AirBnB ». Vu la nature probablement très discutable des investissements des firmes gérant le n° 66, rue Souveraine, le comité a décidé d'abandonner cette piste et de se concentrer sur les lacunes législatives qui ont permis de tels excès. Après de très nombreux contacts, nous avons rédigé une proposition de modification de l'Ordonnance régionale qui régit les locations du type AirBnB. L'ensemble des démarches a été publié au fur et à mesure dans des dossiers, sur le site du comité et sur celui de IEB. Stéphane Olivier a fait la synthèse et a répondu aux questions et suggestions. Il a été généreusement applaudi pour cette activité. Nous vous encourageons à aller prendre connaissance des documents (www.xl-nord.be).

- 5). Catella Willi, qui a longtemps suivi de près le dossier du réaménagement de la chaussée d'Ixelles et de la place F. Cocq a souhaité, pour des raisons personnelles, transmettre au comité le document qu'elle a établi. Voici les trois points les plus sensibles : la sécurité des piétons et le balisage des voies carrossables, la verdurisation et le confort des habitants sur la place. Qui pourrait

reprendre ce dossier ?

- La date proposée pour la prochaine réunion : **le mardi 8 mai 2018**, à 19h00.

- Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de verser votre **obole** au comité : 12,50 euros pour l'année en cours, au n° BE72-0001-7688-1116 (BIC : BPOTBEB1) – Comité XL-Nord – Ixelles.

Le secrétaire,